



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/6
30 avril 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-troisième réunion
Montréal, 27-31 mai 2019

**RAPPROCHEMENT DES COMPTES DE 2017
(DÉCISION 82/5g)**

1. À sa 82^e réunion, le Comité exécutif a examiné le rapprochement des comptes de 2017¹. Il a noté à cette occasion que le PNUE avait des difficultés à expliquer un écart de 15 528 515 \$US dans ses dépenses entre son rapport périodique et ses comptes définitifs et avait demandé de pouvoir soumettre un rapport périodique révisé à la 83^e réunion, lorsqu'il aura procédé à un examen de ses données financières, cet écart étant probablement lié au double comptage des engagements et à la transition à un nouveau système comptable.
2. Notant que le montant en cause était important, le Comité exécutif a depuis demandé, entre autres, au PNUE de soumettre à sa 83^e réunion un rapport périodique révisé pour 2017, afin d'achever le rapprochement des comptes pour 2017, en notant des écarts de 7 357 \$US dans les revenus et de 15 528 515 \$US dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes définitifs du PNUE (décision 82/5g)).
3. Le Secrétariat a préparé le présent document conformément à cette décision.

Soumission d'un rapport périodique révisé pour 2017

4. Pour donner suite à la décision 82/5g), le Secrétariat et le PNUE ont tenu plusieurs réunions en marge des deuxièmes réunions de réseau mondiales et interrégionales des administrateurs des bureaux de l'ozone² et de la réunion de coordination interagences³ afin d'expliquer ces écarts.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/7

² 17-20 février 2019, Paris

³ 5-7 mars 2019, Montréal

5. Le PNUE a expliqué que l'écart dans les dépenses s'expliquait principalement par le fait que les engagements prévus pour 2018 et les coûts d'appui d'agence connexes avaient été pris en compte par inadvertance dans le rapport périodique pour 2017, et par un écart entre les coûts d'appui d'agence prévus dans le rapport périodique et les coûts d'appui réels calculés dans son système financier. L'écart dans les revenus a été attribué à la comptabilisation des gains de change.

6. Le PNUE a révisé son rapport périodique pour 2017 en corrigeant les recettes et les dépenses pour 2017. Le PNUE a également pris les mesures administratives nécessaires pour éviter de tels écarts à l'avenir en renforçant les capacités de son équipe chargée des finances et des rapports ainsi que son système de contrôles internes avant la soumission des rapports.

Rapprochement des revenus

7. Aucun écart n'a été détecté entre le rapport périodique révisé pour 2017 et l'inventaire des projets approuvés, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1. Écarts entre le rapport périodique révisé pour 2017 et l'inventaire (\$US)*

Agence	Rapport périodique révisé	Inventaire	Écart
PNUE	322 875 043	322 875 043	0

(*) Coûts d'appui d'agence compris.

Approbations nettes et revenus dans les comptes définitifs de 2017 et le rapport périodique révisé pour 2017

8. Les écarts entre les comptes définitifs de 2017 et le rapport périodique révisé pour 2017 sont indiqués dans le tableau 2.

Tableau 2. Écarts entre les comptes définitifs de 2017 et le rapport périodique révisé pour 2017 (\$US)

Agence	Rapport périodique révisé*	Comptes définitifs de 2017	Écart**
PNUE	322 875 043	322 847 686	27 357

(*) Coûts d'appui d'agence compris.

(**) Un nombre positif indique des revenus supérieurs à ceux indiqués dans les comptes, et un nombre négatif des revenus inférieurs.

9. Les explications fournies par le PNUE concernant l'écart entre le rapport périodique révisé pour 2017 et les comptes définitifs de 2017 sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3. Raisons des écarts entre les revenus indiqués dans le rapport périodique pour 2017 et les comptes définitifs de 2017 (\$US)

Observations	PNUE
Écart entre le rapport périodique révisé pour 2017 et les comptes définitifs de 2017	27 357
Explications fournies	
Une aide supplémentaire pour un projet (DMI/SEV/80/INS/23) a été incluse dans le rapport périodique pour 2017, mais le transfert a été effectué par le Trésorier en 2018 (aucune action requise)	(20 000)
Correction liée à la comptabilisation des gains de change des exercices précédents (le PNUE ajustera ses comptes de 2019)	(7 357)
Écart (poste de rapprochement en suspens)	0

10. Compte tenu des explications fournies, aucun poste de rapprochement en suspens ne nécessitera d'explications.

Dépenses déclarées dans les comptes définitifs de 2017 et dans le rapport périodique révisé pour 2017

11. Le tableau 4 indique les écarts entre les dépenses cumulées déclarées au Trésorier dans les comptes définitifs de 2017 et les fonds décaissés et engagés indiqués dans le rapport périodique pour la période allant de 1991 à 2017.

Tableau 4. Écarts entre les dépenses cumulées (\$US)

Agence	Rapport périodique révisé pour 2017*			Dépenses cumulées pour les comptes définitifs de 2017	Écarts**
	Fonds décaissés	Fonds engagés	Total cumulé		
(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)-(5)
PNUE	272 115 767	21 009 591	293 125 358	273 252 440	19 872 918

(*) Coûts d'appui d'agence compris.

(**) Un nombre positif indique des dépenses supérieures à celles indiquées dans les comptes, et un nombre négatif des dépenses inférieures.

12. Le tableau 5 présente les explications fournies par le PNUE concernant les écarts susmentionnés.

Tableau 5. Raisons des écarts entre les dépenses indiquées dans le rapport périodique pour 2017 et les comptes définitifs de 2017 (\$US)

Observations	PNUE
Écart entre le rapport périodique révisé pour 2017 et les comptes définitifs de 2017	19 872 918
Explications fournies	
Engagements inclus dans le rapport périodique révisé pour 2017 mais pas dans l'état financier pour 2017, qui ne contient que les dépenses, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) (aucune action requise)	19 555 480
Écart entre les coûts d'appui d'agence prévus dans le rapport périodique révisé pour 2017 et les coûts d'appui réels calculés dans le système d'information de gestion du PNUE, principalement en raison d'un décalage dans le temps (le PNUE ajustera ses comptes pour 2019)	317 438
Total (lignes 2 à 3)	19 872 918
Écart	0

13. Compte tenu des explications fournies, aucun poste de rapprochement en suspens ne nécessitera d'explications.

Recommandation

14. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

a) Prendre note :

i) du rapprochement des comptes de 2017 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/7 ;

- ii) de la soumission par le PNUE d'une version révisée de son rapport périodique au 31 décembre 2017;
- b) Demander au PNUE de porter dans ses comptes pour 2019 :
- i) 7 357 \$US de revenus, représentant les gains réalisés au cours d'exercices antérieurs qui n'ont pas été comptabilisés dans ses comptes définitifs de 2017 ; et
 - ii) 317 438 \$US de dépenses, représentant l'écart entre les coûts d'appui d'agence prévus et réels non comptabilisé dans les comptes définitifs de 2017.
-